



## AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES DÉNEIGEMENT DES RUES ET DE CHEMINS MUNICIPAUX

La Municipalité de Labrecque requiert des soumissions pour le déneigement des rues et des chemins municipaux pour les saisons d'hiver 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et optionnellement 2022-2023 et 2023-2024.

Le réseau routier à entretenir comprends environ 45.076 km et les soumissionnaires devront prendre en compte que l'entretien dudit réseau devra être exécuté conformément aux dispositions du cahier des charges qui est disponible uniquement dans le système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement ([www.seao.ca](http://www.seao.ca)) section (services publics) et ce à partir du 20 septembre 2019.

Toute soumission devra obligatoirement être complétée sur le bordereau de soumission fourni par la municipalité et devra être accompagnée d'un chèque certifié fait à l'ordre de la « Municipalité de Labrecque », représentant 10% du montant total de la soumission pour la première année. Ledit chèque certifié pourra être remplacé par un cautionnement d'exécution de contrat par le soumissionnaire ayant obtenu le contrat. Le cautionnement d'exécution devra couvrir toute la durée du contrat accordé.

Toute soumission devra être reçue sous enveloppe cachetée et notifiée des mots « **SOUSSION POUR LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS** », et reçue au bureau de la municipalité au plus tard le **21 octobre 2019 à 11 h, date et heure où elles seront ouvertes à l'adresse suivante:**

Municipalité de Labrecque  
3425 rue Ambroise  
Labrecque qc  
GOW 2SO

La responsable de l'appel d'offres est la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité, savoir Mme Suzanne Couture.

Le soumissionnaire qui désire obtenir des renseignements additionnels ou qui trouve des ambiguïtés, oublis, contradictions ou doutes sur la signification du contenu des documents d'appel d'offres, doit soumettre ses questions par écrit au responsable de l'appel d'offres, à l'exclusion de toute autre personne par courriel à [municipalite@ville.labrecque.qc.ca](mailto:municipalite@ville.labrecque.qc.ca). Les renseignements additionnels sont transmis à tous les soumissionnaires par écrit. Le présent appel d'offres est soumis à la Procédure pour le traitement des plaintes adoptée par la Municipalité en vertu de l'article 938.1.2.1 du Code municipal du Québec.

Toute plainte ou manifestation d'intérêt doit être transmise à l'adresse courriel suivante : [municipalite@ville.labrecque.qc.ca](mailto:municipalite@ville.labrecque.qc.ca). La directrice générale et secrétaire-trésorière donne suite à toute plainte ou manifestation d'intérêt et en assure le traitement, suivant et conformément à la procédure pour le traitement des plaintes, laquelle est accessible en tout temps sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : [www.ville.labrecque.qc.ca](http://www.ville.labrecque.qc.ca).

Aucune soumission par télécopieur ou par courriel ne sera considérée.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission, ni aucune soumission reçue.

L'appel d'offres et le contrat pouvant en découler sont assujettis aux dispositions du Code municipal et au respect de la Politique de gestion contractuelle adoptée par la municipalité.

Donné à Labrecque, le 18 septembre 2019

Suzanne Couture,  
Secrétaire trésorière directrice générale